

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 1 – Fixation du forfait définitif de rémunération ¹BDC n°2

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Monsieur le Maire
Commune de Confolens
Mairie, Place Henri Coursaget
16 500 CONFOLENS
contact@mairie-confolens.fr

B - Identification du titulaire du marché public

BRG INGENIERIE
Sarl Bureau Rochais Guérin Ingénierie
2 impasse des écoles / Place de la Payse
79 120 LEZAY
Tel : 05 49 07 36 73
Courriel : contact@brg79.fr
siret : 517 647 889 00016

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Assainissement collectif – Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande de marché de maîtrise d'œuvre

Travaux de création, d'extension, de réhabilitation ou de renouvellement de système d'assainissement pour une durée de 4 ans (2020-2024)

- **Date de la notification du marché public : 20 avril 2020**
- **Date du bon de commande - objet de l'avenant : 7 mai 2020**

■ **Montant initial du bon de commande n°2 :**

- **Taux de la TVA : 20 %**
- **Montant HT : 10 921,20 €**
- **Montant TTC : 13 105,44 €**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Modifications introduites par le présent avenant.

(Détailler toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Par application du CCAP article 8.1 : Modalité de fixation du forfait de rémunération

Par application de l'AE article 3.4.2 : Calcul de la rémunération définitive

Les quantités initiales de travaux d'assainissement des réseaux EU et EP prévues au marché sont augmentées suite à la solution technique retenue et à la validation de l'avant-projet et du projet par le Maître d'ouvrage.

Les quantités supplémentaires sont définies ainsi :

- Renouvellement de 610 ml de conduite EU au lieu des 330 ml prévus initialement ;
- Renouvellement de 43 branchements EU au lieu de 20 prévus initialement ;
- Renouvellement de 35 regards EU au lieu des 7 prévus initialement.

- Renouvellement de 250 ml de conduites et ouvrages EP (dont 17 branchements EP et 6 regards) au lieu du renforcement de 330 ml prévus initialement ;

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **3 713,02 €**
- Montant TTC : 4 455,62 €

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : **14 634 ,22 €**
- Montant TTC : 17 561,06 €

■ Détail du calcul de la modification de marché :

Taux provisoire Tp (Acte d'engagement)	Tp	3,80%
Coux prévisionnel Co	Co	287 400,00 €
Cout fixé AVP/PRO - 24/12/2021	C	516 042,00 €
Taux T Définitif (Article 3,4,2 Acte d'engagement)	T=Tp x Racine (Co/C)	

AR Prefecture

016-200054047-20220926-2022_09_26_05-DE

Reçu le 28/09/2022

Publié le 28/09/2022

Détermination du T

<i>Calcul</i>	Racine (Co/C)	0,746278375
<i>Calcul</i>	T	2,84%

Détermination du forfait définitif de MOE

	C	516 042,00 €
Forfait définitif MOE = C x T	Forfait MOE H.T	14 634,22 €

■ Détail de la répartition financière du nouveau marché de MOE introduit par cette modification de marché public :

Marché initial


phase	Acte d'engagement	
	taux/phase	Montant H.T
AVP	17%	1 856,60 €
PRO	16%	1 747,39 €
ACT	24%	2 621,09 €
VISA	2%	218,42 €
DET	36%	3 931,63 €
AOR	5%	546,06 €
Total	100%	10 921,20 €

Répartition des montants de l'avenant par phase de mission MOE :

Montants introduits par l'avenant	
phase	Montant H.T
AVP	631,21 €
PRO	594,08 €
ACT	891,12 €
VISA	74,26 €
DET	1 336,69 €
AOR	185,65 €
Total	3 713,02 €

Avenant		
phase	taux/phase	Montant H.T
AVP	17%	2 487,82 €
PRO	16%	2 341,47 €
ACT	24%	3 512,21 €
VISA	2%	292,68 €
DET	36%	5 268,32 €
AOR	5%	731,71 €
Total	100%	14 634,22 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Dimitri GUERIN Cogérant de l'entreprise BRG Ingénierie	A Lezay Le 5 juillet 2022	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)